

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°30 du 12 juillet 2013

TEXTE SIGNALE

ERRATUM
de classement.

Du 4 juillet 2013

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM de classement.

Du 4 juillet 2013

NOR F P P X 9 7 0 0 1 7 5 Z

Texte modifié :

Décret n° 98-81 du 11 février 1998 (JO n° 38 du 14 février 1998, p. 2347 ; BOC, 1998, p. 1046) modifié.

Référence de publication : Signalé au BOC 30/2013.

Le classement dans l'édition méthodique du *Bulletin officiel des armées* du texte ci-après est modifié comme suit :

DATE.	TEXTE.	AJOUTER.
11 février 1998	Décret n° 98-81 (JO n° 38 du 14 février 1998, p. 2347 ; BOC, 1998, p. 1046) modifié, modifiant la loi n° 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et les établissements publics et relatifs aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale.	410.8
		460.1